3ème DIVISION

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS U20-SENIOR

Saint-Yrieix-La-Perche

Samedi 4 juin 2022

RÈGLEMENT

Date limite d'inscription : 26 mai 2022

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EN SURBRILLANCE JAUNE DANS LE DOCUMENT

Ce règlement s'inscrit dans le cadre plus large des textes officiels édités par la FFLDA et l'UWW, auxquels il faut se référer pour tout point de règlement non précisé.

I - ORGANISATION GÉNÉRALE DU CHAMPIONNAT

Règles sanitaires ***:*** *l'ensemble des compétiteurs, entraîneurs et arbitres devra respecter les obligations sanitaires en vigueur tout au long de la compétition.*

1. FORMULE DU CHAMPIONNAT

- La formule d'appariement est un tournoi nordique jusqu'à 5 équipes, 2 poules avec 6,7 et 8 équipes (puis demi-finales et finales) et un tableau à « *double élimination* » à partir de 9 équipes (tableau des gagnants et repêchage). *Voir modèles de tableaux en annexe.*
- Un numéro tiré au sort est attribué à chacune des équipes.
- Le championnat se déroule sur un week-end selon le calendrier FFLDA.

2. RÉSULTATS – CLASSEMENT – MONTÉE - RÉCOMPENSES

2.1 Résultat d'une rencontre

L'équipe vainqueur de la rencontre est celle qui a gagné le plus de combats.
En cas d'égalité de combats gagnés, l'équipe vainqueur est déterminée selon les critères hiérarchiques suivant :

- *le plus de points de classement (points par type de victoire), si l'égalité subsiste,*
- *le moins de défaites par forfait, disqualification, blessure si l'égalité subsiste,*
- *le plus de victoires par tombé, si l'égalité subsiste,*
- *le plus de victoires par supériorité technique, si l'égalité subsiste,*
- *le plus de points techniques marqués pendant la rencontre, si l'égalité subsiste*
- *le moins de points techniques donnés pendant la rencontre.*

2.2 Classement

Tournoi nordique - moins de 6 équipes (cf. tableau en annexe) :

- Toutes les équipes se rencontrent.
- Des **points de rencontre** sont attribués en fonction du résultat de la rencontre :
  - Victoire de la rencontre = 1 point de rencontre
  - Défaite de la rencontre = 0 point de rencontre

L'équipe qui a le plus de points de rencontre est classée 1ère etc.

- En cas d'égalité de points de rencontre **entre deux équipes**, le résultat de la rencontre entre ces 2 équipes déterminera l'équipe classée avant l'autre.
- En cas d'égalité de pt de rencontre **entre plus de 2 équipes**, le classement sera établi selon les critères hiérarchiques suivants sur l'ensemble des rencontres :
  - *le plus de pts de classement (points par type de victoire), si l'égalité subsiste*
  - *le moins de défaites par forfait, disqualification, blessure, si l'égalité subsiste*
  - *le plus de victoires par tombé, si l'égalité subsiste*
  - *le plus de victoires par supériorité technique, si l'égalité subsiste*
  - *le plus de points techniques marqués, si l'égalité subsiste*
  - *le moins de points techniques donnés.*

Deux poules – 6, 7 ou 8 équipes (cf. tableau en annexe) :

- **Tournoi nordique dans chaque poule**
  Classement dans chaque poule selon les critères de classement des tournois nordiques (cf. point précédent)
- **Demi-finales** entre les 2 premiers de poule
  1e poule A face au 2e poule B - 1e poule B face au 2e poule A
- **Finales** : place de 3e-4e entre perdants des demi-finales et place de 1e-2e entre les gagnants des ½ finales.
- 3e de poule classés 5e, 4e de poule classé 7e.

Tableau double élimination – plus de 8 équipes (cf. tableau en annexe) :

- Le 1e tour correspond au tour de qualification dans lequel, selon le nombre d'équipes, il peut y avoir des exempts.
- Chaque équipe vainqueur ou exempte au tour de qualification passe dans le « *tableau des gagnants* ».
- Chaque équipe perdante passe dans le tableau des repêchages.
- Si les équipes se sont déjà rencontrées, la rencontre doit se réaliser à nouveau.
- Jusqu'à 16 équipes, le dernier tour de repêchage correspond à la place de 3è - 4è. Au delà de 16 équipes, il correspond à la place de 3è - 5è (2 places de 3e)

2.3 Montée en 2è division

La FFLDA examinera les éventuelles demandes de montée en 2e division des 3 premiers clubs classés en 3e division.

2.4 Récompenses

L'équipe championne de France par équipes 3ème division remporte un trophée et chaque membre pesé de l'équipe reçoit une médaille d'or.

Chaque membre pesé des équipes classées 2ème et 3ème reçoit une médaille d'argent ou de bronze.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. CLUBS

Une seule équipe par club peut participer au CFE 3ème division.
Le club voulant s'engager doit :

- Être affilié à la FFLDA à la date limite d'inscription fixée au **26 mai 2022.**
- Envoyer le chèque de caution de 500 € à la FFLDA.
- Inscrire sur extranet la liste des lutteurs, entraîneurs et arbitres au plus tard le 26 mai 2022. Le montant du droit d'inscription de **200 €** sera prélevé automatiquement à la clôture des inscriptions. Les droits d'inscription sont définitivement acquis par la FFLDA si un club déclare forfait sans avoir averti la FFLDA au plus tard la veille de la pesée.

2. LUTTEURS

Les lutteurs engagés doivent :

- Être licenciés « **Seniors** » ou « **U20** » (pas de surclassement pour les U17)
  Les « *Vétérans A* » ou « *Vétérans B* » sont autorisés à participer selon les conditions médicales précisées en annexe.
- Lutteurs de nationalité étrangère :
  - Les lutteurs de nationalité étrangère résidents en France devront avoir été licenciés FFLDA durant 3 saisons (saison en cours comprise). Les saisons de licences FFLDA pour les transferts internationaux UWW (cf. lutteurs inscrits en 1e et 2e division) ne sont pas comptabilisées.
  - Les lutteurs nécessitant une autorisation de transfert international UWW (cf. règles UWW en vigueur) ne peuvent pas être engagés.

- **Pour la même saison :**

- Tout lutteur licencié dans un club engagé dans une division ne peut pas renforcer un autre club engagé dans la même division.
- Un lutteur inscrit par son club en 3ème division pourra renforcer un autre club de 1ère ou 2ème division.
- Un lutteur renfort en 3e division ne pourra pas participer à la 1e et 2e division sauf avec le club qu'il a renforcé s'il monte en 2e division.
- En cas de mutation après le CFE 3e division, un lutteur inscrit par son club en 3e division pourra lutter pour son nouveau club en 1 ou 2e division

Si les phases finales 1ère, 2ème, 3ème division se déroulent sur un même week-end et dans le même lieu un lutteur ne pourra être inscrit que sur une seule feuille de pesée.

3. ÉQUIPES

L'effectif de l'équipe inscrite doit respecter les conditions suivantes :

- 15 lutteurs au maximum,
- 5 lutteurs au minimum,
- 2 lutteurs au maximum licenciés dans un autre club FFLDA (l'autorisation du club d'origine se réalise sur extranet).

4. ENTRAINEURS

Les entraîneurs engagés (3 au maximum par équipes) doivent être licenciés et diplômés FFLDA ou d'Etat recensés sur l'intranet fédéral.

5. ARBITRES

Chaque club participant au championnat de France par équipes en 3è division doit engager au moins 1 arbitre de niveau au **moins national** qui doit en priorité être licencié dans le comité régional du club engagé.

Sans possibilité d'avoir un arbitre licencié dans le comité régional du club, celui-ci pourra demander le renfort d'un arbitre licencié dans un autre comité régional en informant le président de ce comité régional.

Chaque club prendra en charge les frais de déplacement et de séjour (restauration, hôtel) de cet arbitre dans la limite du barème fédéral.

L'arbitre engagé par le club est convoqué par la FFLDA et reçoit une indemnité liée à sa mission fédérale à responsabilité (MFAR).

Le club sans arbitre engagé doit s'acquitter d'une pénalité financière de **500 €**.

III - ORGANISATION D'UNE RENCONTRE

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

1.1 Catégories de poids

- 5 catégories sans tolérance de poids : **62 kg** (+55)**, 70 kg, 78 kg, 86 kg, +86 kg**

- Le poids de corps du lutteur lors de la pesée détermine la catégorie de poids qui sera inscrite et validée sur la feuille de pesée **par l'arbitre**.

- Un lutteur peut participer dans la catégorie de poids immédiatement supérieure à celle validée lors de la pesée sauf pour l'avant dernière catégorie (un lutteur inscrit en 86 kg ne peut pas lutter en +86 kg).

1.2 Effectif

- Une équipe, pour une rencontre, doit comporter 4 lutteurs au minimum.
  A défaut la rencontre ne se déroule pas et le club est déclaré perdant sur le score de 0 victoire à 5 et de 0 point de classement à 25.

- Un lutteur ne peut faire qu'un combat par rencontre.

- Seuls les lutteurs et entraîneurs (diplômés FFL ou d'État recensés extranet) figurant sur la feuille de composition d'équipe sont autorisés à prendre place sur le banc prévu à cet effet. 1 seul entraîneur est autorisé à aller au coin du tapis à la pause.

2. DÉROULEMENT

- Une rencontre se compose de 5 combats, alternant les combats en **lutte libre** et en **lutte gréco-romaine** dans l'ordre croissant des catégories de poids.

- **Le style de la 1ère catégorie de poids** lors du 1e tour de la compétition sera la lutte libre les années paires et la lutte gréco-romaine les années impaires. Le style de la 1ère catégorie de poids alternera lors des tours suivants et sera indiqué pour chaque tour de la compétition à l'issue du tirage au sort (cf. modèle en annexe).

- Pour une même équipe, selon le nombre d'équipes engagées, le style de la 1ère catégorie de poids pourra être le même d'un tour à l'autre.

- Les lutteurs doivent porter un maillot de lutte règlementaire à l'effigie de leur club. Les lutteurs de l'équipe appelée la première portent le maillot rouge.

3. PESÉE

- L'effectif pesé doit permettre la composition d'une équipe. A défaut le club ne peut pas participer et les droits d'inscription restent acquis à la FFLDA.

- 3 lutteurs au maximum pesés par catégories de poids.

- La pesée se déroule selon l'horaire programme fixé par la FFLDA.

- La présence d'un médecin est obligatoire tout au long de la pesée. Avant la fin de la pesée, à la demande du corps arbitral ou du délégué fédéral, un lutteur pourra faire l'objet d'un contrôle visuel cutané par le médecin présent.

- Chaque lutteur avant d'être pesé doit présenter à un arbitre sa licence FFLDA avec photo (format papier ou numérique). En cas de non présentation de sa licence, il doit prouver son identité en présentant une pièce d'identité (ou copie) ou à défaut devra être utilisée l'attestation sur l'honneur (fournie par l'arbitre).

- Le poids de corps détermine la catégorie de poids dans laquelle est inscrit le lutteur. Une catégorie de poids se caractérise par un poids de corps minimum et maximum.
  Exemple : catégorie 70 kg = +62 kg (cat. inférieur) à 70 kg

- L'arbitre note sur la feuille de pesée le poids de corps ainsi que la catégorie de poids correspondante.

4. ARBITRAGE

La rencontre se déroule selon le règlement FFLDA en vigueur.

5. HORAIRE PROGRAMME

L'horaire programme est fixé par circulaire fédérale en amont du championnat.

ANNEXE 01 – CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES VÉTÉRANS A ET B

Ce certificat est indispensable pour participer aux compétitions par équipes de lutte pour les licencié(e)s vétéran A et B et devra être présenté à la pesée.
Certificat valable pour la saison en cours.

CERTIFICAT MÉDICAL POUR VÉTÉRAN A (né 1981 à 1985)

Je soussigné Docteur *(NOM Prénom)* ……
Qualifié en **médecine du sport**, certifie avoir examiné

NOM Prénom …… **Né le :** ……

Certifie avoir consulté le résultat des éventuels examens complémentaires, que j'ai préconisé, suivants :

……

……

Fait à : ……, le : …… Tel : ……

Signature et cachet professionnel avec qualification en médecine du sport lisible

DÉROGATION MÉDICALE POUR VÉTÉRAN B (né 1976 à 1980)

Seul le médecin fédéral est habilité à valider une demande de dérogation médicale afin que les licenciés vétérans B puissent lutter dans les compétitions seniors.

Les documents doivent être envoyés par courrier postal au docteur fédéral Eric VITALI à l'adresse suivante : 158, avenue Gabriel PERI - 91700 Sainte Geneviève des Bois (avec enveloppe timbrée pour la réponse)

Je soussigné médecin fédéral *(NOM Prénom)* ……

Certifie avoir consulté l'avis cardiologique de moins d'un an avec l'évaluation coronarienne de moins de 2 ans.
Certifie avoir consulté le résultat des éventuels examens complémentaires, que j'ai demandés, suivants :

……

……

Atteste que *(NOM Prénom)* …… Né le : ……

ne présente pas de contre indication à la pratique de la lutte en compétition avec les seniors.

Fait à : ……, le : ……

Signature et cachet professionnel

ANNEXE 02 - MODÈLES DE TABLEAUX D'APPARIEMENT

2 A 5 ÉQUIPES - TOURNOI NORDIQUE

N°	
1	Equipe A
2	Equipe B
3	Equipe C
4	Equipe D

Pt R
point rencontre
1 point
vict. rencontre
0 point
déf. rencontre

CLASSEMENT	Pt R.	Vict	Pt Clt
1e			
2e			
3e			
4e			

Vict. = nb combats gagnés - Pt clt = total pt classement

TOUR 1

		Pt R	Vict	Pt Clt
1	Equipe A	1	3	12
2	Equipe B	0	2	10

TOUR 1

		Pt R	Vict	Pt Clt
3	Equipe C	1	4	14
4	Equipe D	0	1	4

GRÉCO → style 1e cat. rencontre = gréco année impaire, libre année paire

TOUR 2

		Pt R	Vict	Pt Clt
1	Equipe A	0	0	2
3	Equipe C	1	5	13

LIBRE

TOUR 2

		Pt R	Vict	Pt Clt
2	Equipe B	1	4	12
4	Equipe D	0	1	3

LIBRE

TOUR 3

		Pt R	Vict	Pt Clt
1	Equipe A	1	3	9
4	Equipe D	0	2	7

GRÉCO

TOUR 3

		Pt R	Vict	Pt Clt
2	Equipe B	0	2	6
3	Equipe C	1	3	10

GRÉCO

3 ÉQUIPES
Tour 1 : 1-2
Tour 2 : 3-1
Tour 3 : 2-3

4 ÉQUIPES
Tour 1 : 1-2, 3-4
Tour 2 : 1-3, 2-4
Tour 3 : 1-4, 2-3

5 ÉQUIPES
Tour 1 : 1-2, 3-4
Tour 2 : 5-1, 2-3
Tour 3 : 4-1, 5-2
Tour 4 : 3-1, 4-5
Tour 5 : 2-4, 3-5

L'équipe avec le plus de points de rencontre est classée 1ère

En cas d'égalité de points de rencontre **entre plus de 2 équipes**, il faut rechercher les résultats dans l'ensemble des rencontres et le classement sera établi selon les critères hiérarchiques suivants :

Le plus de points de classement.
Le moins de défaites par ab., forfait ou disqual.
Le plus de victoires par tombé.
Le plus de victoires par supériorité technique.
Le plus de points techniques marqués.

2 POULES – 6 A 8 ÉQUIPES

Répartition dans les poules : numéro tiré au sort le plus petit dans la poule A, le suivant dans la poule B etc.

POULE A

TOUR 1

1	Equipe 1	3	Equipe 3
2	Equipe 2	4	Equipe 4

TOUR 2

1	Equipe 1	2	Equipe 2
3	Equipe 3	4	Equipe 4

TOUR 3

1	Equipe 1	2	Equipe 2
4	Equipe 4	3	Equipe 3

Clt POULE A

1e	Equipe 2
2e	Equipe 4
3e	Equipe 3
4e	Equipe 1

POULE B

TOUR 1

1	Equipe 1	3	Equipe 3
2	Equipe 2	4	Equipe 4

TOUR 2

3	Equipe 3	4	Equipe 4
1	Equipe 1	2	Equipe 2

TOUR 3

2	Equipe 2	3	Equipe 3
3	Equipe 3	4	Equipe 4

Clt POULE B

1e	Equipe 3
2e	Equipe 2
3e	Equipe 1

FINALES

1/2 F

1e	poule A
2e	Poule B
1e	poule B
2e	poule A

3e-4e

Battu	1/2F
Battu	1/2F

1e-2e

Vainq	1/2F
Vainq	1/2F
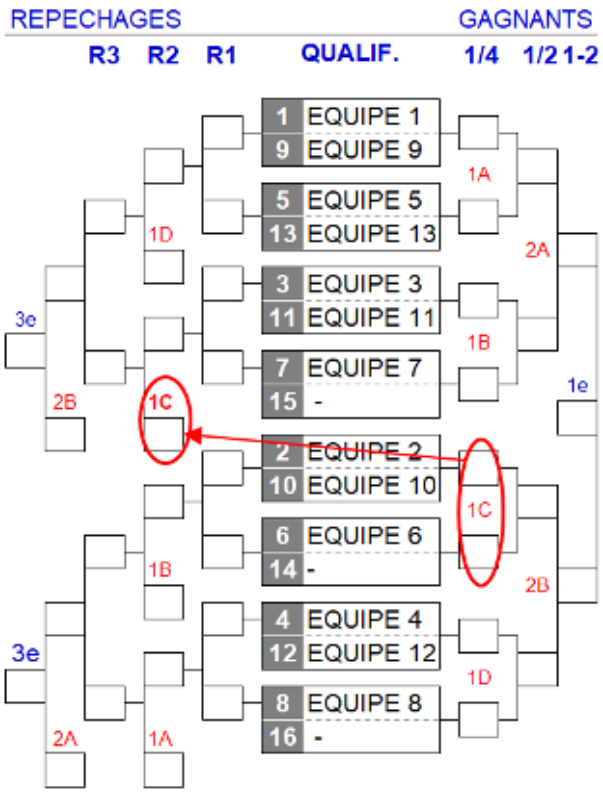
DOUBLE ÉLIMINATION +8 ÉQUIPES